CITOYENNETÉ, HABITAT / LOGEMENT

Grand-Orly Seine Bièvre installe sa Conférence Intercommunale du Logement

La séance d'installation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) a eu lieu le 25 novembre 2019. La CIL est co-présidée par Michel Leprêtre, Président du Grand-Orly Seine Bièvre, et Raymond Le Deun, préfet du Val-de-Marne (représenté lors de la séance d'installation par Martine Laquièze, sous-préfète de L'Haÿ-les-Roses).

Publié le 27 novembre 2019

- La mise en place d'une CIL est une obligation pour les territoires. Son rôle est de définir la politique intercommunale des attributions de logements sociaux et de gestion de la demande. Elle doit permettre d'atteindre un objectif de mixité sociale à l'échelle territoriale, et dans les quartiers.
- La CIL réunit tous les acteurs du logement social à l'échelle du territoire (représentants des collectivités, représentants des bailleurs sociaux, représentants des usagers et associations).
- Dans le cadre de la "coopérative de villes", la CIL fonctionnera dans le respect de la diversité des habitants et des réalités locales. Cela permettra de dégager les questions essentielles qui doivent se poser à l'échelle territoriale.

Pour en savoir plus sur la Conférence intercommunale du logement (CIL), rendez-vous dans la rubrique "Au quotidien" / "Habitat".

Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP748
94 398 Orly aérogare
Cedex

01 78 18 22 22